

## Février 2024 – Mons – Présences Prévisionnelles

Nom & Prénom de l'enfant:

Ecole fréquentée :

**Attention :** S'il n'est pas prévu que nous reprenions l'enfant, celui-ci restera à l'école.

Il est impératif de prévenir la structure d'accueil pour toute annulation de présence, faute de quoi la présence sera facturée.

Aucune permutation, ni ajout de jours d'accueil n'est autorisé sans demande écrite préalable au secrétariat

Dates	Jours	Cocher selon besoin	Heure de reprise approximative
01-févr	Jeudi		
02-févr	Vendredi		
05-févr	Lundi		
06-févr	Mardi		
07-févr	Mercredi		
08-févr	Jeudi		
09-févr	Vendredi		
12-févr	Lundi		
13-févr	Mardi	Mardi Gras	
14-févr	Mercredi		
15-févr	Jeudi		
16-févr	Vendredi		
19-févr	Lundi		
20-févr	Mardi		
21-févr	Mercredi		
22-févr	Jeudi		
23-févr	Vendredi		
26-févr	Lundi	Congé de Détente 2024	
27-févr	Mardi		
28-févr	Mercredi		
29-févr	Jeudi		

Signature du parent :